

Rassemblement de solidarité avec l'USTKE

mercredi 5 août 2009, par [Collectif Solidarité Kanaky](#) (Date de rédaction antérieure : 5 août 2009).

SOLIDARITE AVEC LES MILITANTS DE L'USTKE !

Le collectif solidarité kanaky appelle à :

RASSEMBLEMENT JEUDI 6 AOUT à 13h DEVANT LE MINISTERE DES DOM-TOM,
27 rue Oudinot, Paris 7^e

pour dénoncer les violences policières et judiciaires contre l'USTKE, pour dénoncer la criminalisation de l'USTKE.

et demander :

- l'arrêt immédiat de la répression policière
- le règlement du conflit air calédonie par la signature du protocole d'accord
- l'arrêt des poursuites judiciaires contre les syndicalistes de l'USTKE

PÉTITION : Appel pour la libération immédiate des syndicalistes de l'USTKE **samedi 4 juillet 2009**

Le 29 juin à Nouméa, vingt huit militants de l'USTKE (Union des syndicats des travailleurs kanaks et des exploités) ont été condamnés à des peines de prison. Pour six d'entre eux, un mandat de dépôt a été prononcé à l'audience, ils sont depuis incarcérés au Camp Est, une prison déjà surpeuplée. C'est la direction du syndicat qui est visée par ce jugement dont le président Gérard Jodar (un an ferme) et le secrétaire général de la fédération du bâtiment Michel Safoka (un an ferme également).

Le motif officiel de la condamnation est « entrave à la circulation d'un aéronef » : le jeudi 28 mai, une journée de mobilisation était organisée par l'USTKE, au cours du rassemblement devant l'aérodrome de Nouméa de soutien aux salariés d'Air Calédonie en lutte depuis 2 mois contre un licenciement abusif, les gendarmes mobiles et le GIPN sont intervenus violemment repoussant les syndicalistes sur le tarmac. Vingt huit militants se sont réfugiés dans un avion vide pour se protéger de la pluie de gaz lacrymogène. A l'heure de l'intervention aucun avion ne circulait et c'est l'intervention policière qui a désorganisé le trafic par la suite.

Le verdict rendu est un verdict politique contre le syndicat indépendantiste. Le pouvoir cherche à museler la première organisation du territoire qui défend les droits de tous les travailleurs, qu'ils soient kanaks ou d'autres origines. Dans cette lointaine colonie où les prud'hommes n'existent pas, les salariés sont souvent amenés à mener des conflits longs pour faire valoir leurs droits face à un patronat arrogant qui bafoue leur dignité.

Nous refusons la criminalisation croissante de l'action syndicale et l'emprisonnement de syndicalistes

Nous exigeons la libération immédiate des militants de l'USTKE et de leurs dirigeants.

Collectif Solidarité Kanaky

<http://solidaritekanaky.org>

contact solidaritekanaky.org

Pour signer la pétition :

<http://solidaritekanaky.org/spip.php?article222#sp222>